

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Elaboration d'une stratégie nationale de cuisson propre en République du Congo et un catalogue de mesures et mécanismes de financement pour le développement des marchés de la cuisson propre et du solaire hors réseau

**Numéro du projet:
G-011008-990**

**Numéro d'appel d'offres
10031339**

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Mission du contractant	4
3.	Conception.....	13
	Conception technique et méthodologique.....	13
4.	Concept de ressources humaines	13
	Direction de l'équipe.....	14
	Expert·e clé 1 : Expert·e en développement de marché et secteur privé, partie cuisson propre.....	15
	Expert·e clé 2 : Expert·e en développement de marché et secteur privé, partie solaire	15
	Expert·e clé 3 : Expert·e en mécanismes de financement.....	16
5.	Consignes de calcul	17
	Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement.....	17
	Aspects de durabilité en matière de voyages	17
	Cadre estimatif détaillé	18
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	19
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	20
8.	Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel	20

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
FA	Foyer Amélioré
JE	jour(s) d'expert·e
MEH	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
MEF	Ministère de l'Économie Forestière
TdR	Termes de référence

1. Contexte

Le programme GET.transform fait partie de la plateforme européenne multi-bailleurs Global Energy Transformation Programme (GET.pro), financée notamment par l'Union européenne ainsi que plusieurs États membres européens, et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. A travers cette initiative, une assistance technique est fournie aux acteurs publics afin de renforcer la gouvernance, la planification et les cadres réglementaires du secteur énergétique. L'approche repose sur l'adaptation des outils standardisés et des bonnes pratiques internationales adaptées aux contextes nationaux.

Dans ce cadre, la mesure pays en République du Congo vise à appuyer le gouvernement dans le développement de marchés durables pour les solutions énergétiques décentralisées, en particulier dans les sous-secteurs de la cuisson propre et du solaire hors réseau.

Elle s'inscrit également dans la dynamique de l'initiative Mission 300, visant à accélérer l'accès universel à l'énergie en Afrique. Le pays a ainsi adopté un Pacte National Énergétique définissant des objectifs ambitieux en matière d'accès à l'énergie moderne, y compris à la cuisson propre.

Cependant, à ce jour, les marchés des solutions énergétiques décentralisées – en particulier dans les sous-secteurs de la cuisson propre et du solaire hors réseau – restent faiblement structurés et insuffisamment développés. L'offre est encore largement portée par des projets et initiatives d'organisations non gouvernementales, avec une implication limitée du secteur privé, ce qui freine le passage à l'échelle et la durabilité des interventions.

Parallèlement, les niveaux d'accès à ces solutions demeurent faibles, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Dans le sous-secteur de la cuisson, une large part de la population dépend encore de la biomasse traditionnelle (bois énergie et charbon de bois), en raison de facteurs structurels tels que l'accessibilité limitée aux alternatives modernes, le coût des équipements et de l'électricité, ainsi que les habitudes de consommation.

Cette situation entraîne des impacts significatifs sur la santé, l'environnement et le climat. L'exploitation non durable des ressources ligneuses contribue à la déforestation et à la dégradation des écosystèmes, tandis que l'utilisation de technologies de cuisson inefficaces génère des émissions importantes de polluants nocifs et de gaz à effet de serre. De plus, l'inefficacité énergétique des pratiques actuelles accentue la précarité énergétique des ménages.

Dans le sous-secteur du solaire hors réseau, des solutions telles que les lampes solaires et les systèmes solaires domestiques offrent un potentiel important pour améliorer l'accès à l'électricité dans les zones non électrifiées. Toutefois, leur diffusion reste limitée par des contraintes d'accès au financement, de distribution et de structuration du marché.

À ce jour, il n'existe pas encore de programmes de soutien structurés et dédiés à ces deux sous-secteurs, tels que des mécanismes de financement incitatifs, des dispositifs fiscaux adaptés ou des instruments de partage de risques permettant de stimuler durablement l'offre et la demande.

Dans ce contexte, le développement de ces marchés nécessite une approche intégrée combinant :

- des mécanismes de soutien à l'investissement et à la demande (p.ex. RBF, subventions ciblées) ;

- des instruments financiers adaptés (fonds renouvelables, facilités de crédit) ;
- des incitations fiscales (exonérations de TVA et de droits de douane) ;
- ainsi que des mesures favorisant l'implication accrue du secteur privé.

Les expériences menées dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment au Sénégal, au Kenya et en Ouganda, ainsi que des initiatives telles que le mécanisme Cizo au Togo, montrent que la mise en place de tels instruments peut jouer un rôle déterminant pour structurer les marchés, renforcer la confiance des acteurs et accélérer l'accès aux solutions énergétiques modernes.

2. Mission du contractant

Le contractant aura pour mission principale d'appuyer le Gouvernement de la République dans l'élaboration d'une **Stratégie National de la Cuisson Propre** ainsi que des **stratégies de développement de marché** des **sous-secteurs cuisson et solaire hors réseau**. Dans ce contexte, il contribuera à la conception d'un **catalogue de mesures opérationnelles**, destiné à structurer, prioriser et mettre en œuvre des interventions à fort impact en faveur du développement durable de ces sous-secteurs.

Le contractant sera responsable de la fourniture des prestations suivantes :

1. Analyse de l'existant et benchmark international

Un comité de coordination multi-acteurs sera mis en place dès le début de la mission afin d'assurer le suivi stratégique, la coordination entre les parties prenantes et l'organisation d'échanges réguliers, y compris des sessions de formation. Ce comité fonctionnera pendant toute la durée de la mission et réunira, de manière resserrée, des représentants des ministères concernés, des partenaires techniques et financiers (PTF), du secteur privé ainsi que du milieu académique, avec une composition cible de max. 10-12 membres afin de garantir des circuits décisionnels courts.

Cette première étape constitue la base analytique de l'ensemble de la mission. Elle vise à établir une compréhension approfondie des marchés de la cuisson propre et du solaire hors réseau, en analysant leur niveau de développement, leurs dynamiques, leurs contraintes et les opportunités existantes. L'analyse devra permettre d'identifier les principaux leviers de développement de marché, tout en intégrant les dimensions institutionnelles, économiques, sociales et de genre.

Tâches du contractant

- Réaliser un diagnostic des marchés de la cuisson propre et du solaire hors réseau (offre, demande, chaînes de valeur, acteurs, contraintes) ;
- Analyser le cadre institutionnel, réglementaire et fiscal ainsi que les dynamiques de gouvernance
- Identifier les principaux freins au développement des marchés (financement, distribution, réglementation, fiscalité, information) ; y compris les barrières liées au genre
- Cartographier les parties prenantes clés et analyser leurs rôles et interactions ;

- Évaluer les initiatives existantes et capitaliser les enseignements ;
- Analyser les dimensions genre (rôles, contraintes, accès au financement, participation aux chaînes de valeur) ;
- Identifier des approches et mesures potentiellement transformatrices en matière de genre permettant de renforcer l'inclusion économique des femmes et leur participation active dans le développement des marchés ;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités des acteurs
- Évaluer la maturité des marchés et la pertinence d'instruments de développement, notamment les mécanismes de financement basé sur les résultats (RBF), les fonds de roulement, les subventions ciblées, les incitations fiscales et les dispositifs d'appui à l'investissement privé ;
- Réaliser un benchmark international (Sénégal, Kenya, Ouganda) et adapter les enseignements au contexte national ;
- Assurer une coordination étroite avec le Centre d'Excellence d'Oyo (CEO) et intégrer les analyses existantes.

Livrables attendus

Un rapport consolidé d'état des lieux et de benchmark international, incluant :

- Méthodologie et critères d'analyse ;
- Analyse comparative internationale (Sénégal, Kenya, Ouganda) ;
- Identification des facteurs de succès et des contraintes ;
- Enseignements adaptés au contexte congolais ;
- Base technique pour la stratégie et les mesures de développement de marché.

2. Elaboration participative et validation de la Stratégie Nationale de la Cuisson Propre¹

Comme fondement des mesures concrètes proposées dans le secteur de la cuisson propre, une stratégie spécifique de transition du secteur devra être élaborée. Cette stratégie devra s'inspirer notamment d'expériences et d'approches développées dans des pays tels que le Sénégal, le Kenya ou l'Ouganda, tout en les adaptant au contexte spécifique de la République du Congo.

La stratégie devra proposer une vision structurée de la transition énergétique des usages de cuisson des ménages et des acteurs productifs jusqu'en 2040. Elle prendra en compte le contexte économique, infrastructurelle, sociale et environnementale du pays, ainsi que la

¹ Une stratégie sectorielle détaillée sera uniquement développée pour le sous-secteur de cuisson propre. Pour le secteur solaire voir chapitre 3 : développement de marché pour la cuisson propre et le solaire hors réseau.

réalité des trajectoires de transition, notamment le phénomène, d'*energy stacking*. A ce titre, elle devra reconnaître le rôle potentiel des intermédiaires dans l'amélioration progressive de l'accès à des solutions de cuisson plus propre.

Dans cette perspective, l'utilisation durable de la biomasse devra être considérée comme une importante technologie de transition, en particulier dans les contextes où les alternatives modernes telles que la cuisson électrique, le GPL, le bioGPL ou d'autres combustibles modernes ne pourront être déployés à grande échelle à court ou moyen terme pour des raisons économiques, logistiques ou infrastructurelles.

La stratégie devra en outre assurer une cohérence étroite avec les politiques, stratégies et documents sectoriels existants ou en cours d'élaboration, notamment les plans directeurs biomasse pour Brazzaville et Pointe-Noire, les stratégies climatiques et forestières, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN/NDC), ainsi que les politiques énergétiques et d'accès universel à l'énergie.

Cette visera à garantir la cohérence des hypothèses relatives à la disponibilité durable de la biomasse, à l'évolution de la demande énergétique, à la gestion durable des ressources forestières, ainsi qu'aux trajectoires de transition énergétique proposées.

Tâches du contractant

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, le contractant devra :

- Proposer une structuration claire des différentes catégories de solutions de cuisson, en distinguant notamment :
 - Les usages traditionnels et non durables de la biomasse ;
 - Les solutions améliorées à haut rendement énergétique ;
 - Les chaînes d'approvisionnement durables et contrôlées ;
 - Les combustibles transformés ou modernisés (briquettes, pellets, biochar, éthanol, etc.) ;
 - Les solutions modernes de cuisson propre appelées à jouer un rôle croissant à long terme.
- Adopter une approche participative, inclusive et concertée tout au long du processus d'élaboration, en associant étroitement les principales parties prenantes publiques et privées du secteur.
- Veiller à une participation équilibrée des femmes, des organisations féminines, des groupes sous-représentés ainsi que des acteurs impliqués dans les chaînes de valeur de la biomasse durable et de la cuisson propre.
- Assurer une documentation transparente et systématique des contributions des parties prenantes, ainsi que de leur prise en compte dans l'évolution de la stratégie.
- Organiser et structurer le processus de consultation autour, au minimum, des étapes suivantes :

- Des **consultations bilatérales** et des **entretiens** avec les parties prenantes clés, notamment :
 - les ministères et institutions publiques concernés ;
 - les agences et structures techniques
 - Les acteurs du secteur privé ;
 - Les institutions financières ;
 - Les organisations de la société civile ;
 - Les acteurs académiques et centres de recherche ;
 - Les partenaires techniques et financiers.
- Un **atelier de concertation** consacré à l'examen de la version préliminaire de la stratégie et à la collecte des observations des parties prenantes ;
- Un **atelier final de restitution et de validation finale** dédié à la présentation et à la validation de la version consolidée de la stratégie.

Livrables attendus

- Comptes rendus et documentation des consultations, entretiens et ateliers réalisés ;
- Documentation des commentaires et observations des parties prenantes, ainsi que de leur intégration dans le processus d'élaboration ;
- Version préliminaire de la stratégie ;
- Version consolidée préfinale de la stratégie ;
- Version finale validée intégrant l'ensemble des retours issus du processus de consultation et de validation ;
- Supports de présentation utilisés lors des consultations et des ateliers.

3. Élaboration, priorisation et finalisation des stratégies de développement de marché pour les sous-secteurs de la cuisson et du solaire hors réseau ainsi que d'un catalogue de mesures opérationnelles

Sur la base de l'analyse du marché, un catalogue structuré de mesures de développement devra être élaboré pour les deux sous-secteurs de la cuisson propre et du solaire hors réseau. L'objectif est de proposer des stratégies cohérentes et adaptées au niveau de maturité de chaque marché, afin de stimuler leur développement de manière durable, inclusive et orientée vers le secteur privé.

Pour chacun des deux sous-secteurs, le catalogue devra être précédé d'une stratégie globale et compacte de développement de marché, permettant d'inscrire les mesures proposées dans une logique d'intervention progressive, complémentaire et adaptée aux contraintes structurelles identifiées. Les mesures devront être conçues de manière intégrée afin de

maximiser les synergies, la durabilité et l'impact, tout en tenant compte des cadres réglementaires et des objectifs nationaux.

Une attention particulière devra être accordée à l'inclusion sociale, à l'égalité de genre et à la participation des groupes vulnérables, ainsi qu'à l'intégration des opportunités offertes par la digitalisation pour améliorer l'efficacité, la transparence et le suivi des mécanismes proposés.

Tâches du contractant

Le contractant devra notamment :

- Développer deux catalogues distincts (cuisson propre et solaire hors réseau) incluant un ensemble cohérent de mesures telles que :
 - Mécanismes de financement basé sur les résultats (RBF) ;
 - Fonds renouvelables et instruments de financement adaptés ;
 - Incitations fiscales (exonérations de TVA et de droits de douane) ;
 - Mécanismes de subvention ciblée pour l'accès des ménages, notamment pour les populations vulnérables (approche LNOB), inspirés d'expériences telles que le Chèque Cizo au Togo ;
 - Mesures favorisant l'accès des femmes et des groupes sous-représentés au financement, à l'entrepreneuriat et aux chaînes de valeur ;
 - Approches sensibles au genre et potentiellement transformatrices ;
 - Actions de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'accompagnement technique ;
 - Instruments favorisant l'investissement privé et le développement des chaînes de valeur.
- Décrire, pour chaque mesure proposée :
 - Le mécanisme détaillé ;
 - Une estimation des coûts ;
 - Une analyse de faisabilité (forces/faiblesses du secteur, contraintes) ;
 - L'impact attendu (accès, marché, environnement, secteur privé), y compris sur le genre et l'inclusion ;
 - La compatibilité avec le cadre réglementaire et les besoins d'adaptation ;
 - Les conditions de mise en œuvre ;
 - Les barrières liées au genre et les mesures d'atténuation ;
 - L'horizon temporel ;

- Les risques et mesures d'atténuation.
- Prioriser les mesures proposées et développer au moins deux mesures prioritaires (ou ensembles cohérents) par sous-secteur, avec un niveau de détail permettant :
 - Leur mise en œuvre opérationnelle (cadre institutionnel, rôles, modalités) ;
 - L'identification des besoins en renforcement de capacités ;
 - Leur positionnement dans la trajectoire de développement du marché ;
 - Leur présentation à des partenaires techniques et financiers ;
 - L'intégration de solutions de digitalisation ;
 - La définition d'un cadre de suivi-évaluation incluant des indicateurs sensibles au genre et à l'inclusion.
- Assurer une structuration harmonisée et standardisée de la présentation des mesures afin de permettre leur comparaison.
- Consolider les résultats, formuler des recommandations opérationnelles et une feuille de route pour les décideurs publics, incluant les étapes de mise en œuvre, de validation institutionnelle, d'adaptation réglementaire et de mobilisation des financements.
- Organiser et structurer le processus de consultation autour, au minimum, des étapes suivantes :
 - Des **consultations bilatérales** et des **entretiens** avec les parties prenantes clés ;
 - Un **atelier de concertation** consacré à l'examen de la version préliminaire du catalogue des mesures opérationnelles et à la collecte des observations des parties prenantes ;
 - Un **atelier final de restitution et de validation finale** dédié à la présentation et à la validation de la version consolidée du catalogue des mesures opérationnelles.

Livrables attendus

- Deux catalogues de mesures (versions initiales, révisée/priorisée et finale consolidée), respectivement pour le solaire hors réseau et la cuisson propre ;
- Les stratégies de développement de marché associées à chaque sous-secteur ;
- Des fiches standardisées pour l'ensemble des mesures proposées ;
- Des fiches détaillées pour les mesures prioritaires ;
- Une documentation des consultations, échanges techniques et commentaires ;
- Une feuille de route opérationnelle à destination des décideurs publics ;

- Les supports de restitution, de formation et les ressources méthodologiques développées dans le cadre de la mission.

4. Renforcement de capacités (tout au long de la prestation)

Le renforcement des capacités constitue un élément transversal de la mission et vise à accompagner les parties prenantes publiques et privées dans la compréhension, l'appropriation et la mise en œuvre des approches de développement de marché pour la cuisson propre et le solaire hors réseau.

À travers des formations, ateliers et échanges techniques, il s'agit de favoriser une compréhension commune des approches proposées, de renforcer les compétences des acteurs clés et de soutenir le développement d'écosystèmes de marché inclusifs, durables et portés par le secteur privé.

Une attention particulière sera accordée aux enjeux de financement et d'accès au financement, à la promotion de l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux dimensions liées au genre et à l'inclusion sociale.

Tâches du contractant

- Concevoir et mettre en œuvre un programme structuré de renforcement des capacités à destination des décideurs publics, du secteur privé, des institutions financières et du monde académique.
- Organiser jusqu'à 10 journées de formation, d'ateliers et/ou de voyage d'études (groupes de 10 à 25 participants), principalement en présentiel, avec un recours à des formats virtuels ou hybrides uniquement lorsque nécessaire.
- Développer et animer des sessions couvrantes notamment :
 - Les approches de développement de marché ;
 - Les mécanismes de financement (y compris RBF, instruments innovants, etc.)
 - Les modèles d'affaires dans les secteurs du solaire hors réseau et de la cuisson propre ;
 - Les enjeux de genre, d'inclusion sociale et d'accès équitable aux opportunités économiques.
- Présenter et analyser des études de cas et retours d'expérience issus de programmes pertinents (notamment EnDev), afin de favoriser l'apprentissage pratique et l'adaptation au contexte national.
- Favoriser une compréhension commune et un alignement des parties prenantes sur les approches, outils et mesures développés dans le cadre de la mission.
- Identifier de manière continue les besoins supplémentaires en renforcement de capacités et, le cas échéant, organiser jusqu'à 5 journées supplémentaires au cours des phases ultérieures de la mission.

- Mettre en place et utiliser de manière proactive le canal MS Teams/SharePoint pour le partage, la capitalisation et l'archivage des ressources (supports de formation, études, bonnes pratiques, documents techniques).

Livrables attendus

- Un concept global de formation et de renforcement des capacités, incluant l'approche pédagogique, les thématiques, les groupes cibles, les modalités d'animation et un calendrier indicatif ;
- Des agendas détaillés pour chaque formation, atelier ou session organisée ;
- Les supports et matériels de formation développés (présentations, études de cas, exercices, documents pédagogiques, etc.) ;
- De courts rapports pour chaque session, incluant :
 - Les objectifs et contenus ;
 - Le profil et le nombre de participants (désagregés par sexe lorsque possible) ;
 - Les principaux échanges, résultats et recommandations ;
 - Les listes de présence et une documentation photographique ;
- Une synthèse des besoins complémentaires en renforcement de capacités identifiés au cours de la mission ;
- Les ressources, outils méthodologiques et documents capitalisés via la plateforme collaborative.

Communication

- Toute communication externe et tous les livrables doivent être conformes aux standards de visibilité de GET.transform.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Jalon 1 : Analyse de l'existant et benchmark international Diagnostic des marchés (cuisson propre et solaire hors réseau), analyse des contraintes, cartographie des acteurs Identification de pays de référence (Sénégal, Kenya, Ouganda) ; analyse des instruments de développement de marché (RBF, subventions, fiscalité, fonds) ; identification des bonnes pratiques transférables.	Semaine 6 Lieu : À distance Responsable : Contractant

Jalon 2 : Renforcement de capacités et compréhension commune des approches de développement de marché Formations et ateliers sur le développement de marché, les mécanismes de financement et les aspects liés au genre, basés sur des études de cas et retours d'expérience EnDev.	A partir de semaine 4–5 Lieu : Brazzaville (principalement en présentiel) Responsable : Contractant + GET.transform
Jalon 3 : Consultation initiale sur la stratégie nationale de cuisson propre Organisation d'une consultation participative avec les parties prenantes afin de discuter des orientations stratégiques, hypothèses de transition, rôle de la biomasse durable et grandes lignes de la stratégie de cuisson propre à l'horizon 2040.	Semaine 10 Lieu : Brazzaville Responsable : Contractant + GET.transform + partenaires
Jalon 4 : Atelier de concertation sur la stratégie nationale de cuisson propre Élaboration et présentation de la version préliminaire de la stratégie de cuisson propre	Semaine 15–18 Lieu : Brazzaville / hybride Responsable : Contractant + GET.transform + partenaires
Jalon 5 : Atelier final de restitution et de validation finale sur la stratégie nationale de cuisson propre Présentation de la version finale de la stratégie nationale de cuisson propre et validation	Semaine 20 Lieu : Brazzaville / hybride Responsable : Contractant + GET.transform + partenaires
Jalon 6 : Elaboration d'un catalogue initial de mesures opérationnelles Élaboration d'un portefeuille de mesures (RBF, fonds, exonérations fiscales, subventions type Cizo) avec premières estimations pour les sous-secteurs cuisson et solaire hors-réseau	Semaine 24 Lieu : À distance Responsable : Contractant
Jalon 7 : Atelier de concertation du catalogue de mesures opérationnelles Présentation et pré-évaluation des mesures avec parties prenantes.	Semaine 28 Lieu : Brazzaville Responsable : Contractant + GET.transform
Jalon 8 : Sélection des mesures opérationnelles prioritaires Validation des mesures retenues (min. deux par sous-secteur).	Semaine 32 Lieu : À distance / Brazzaville Responsable : Contractant + partenaires
Jalon 9 : Développement détaillé Design opérationnel, structuration financière, impacts, risques.	Semaine 36 Lieu : À distance Responsable : Contractant

Jalon 10 : Atelier de validation du catalogue de mesures opérationnelles Validation technique et institutionnelle des mesures retenues.	Semaine 40 Lieu : Brazzaville Responsable : Contractant + GET.transform
Jalon 11 : Version finale Catalogue final et feuille de route.	Semaine 42 Lieu : À distance / Brazzaville Responsable : Contractant
Jalon 12 : Restitution finale Validation institutionnelle.	Semaine 44 Lieu : Brazzaville Responsable : Gouvernement + contractant

Durée de la mission : **du 01.09.2026 au 31.03.2028**

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs.

Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Le soumissionnaire doit décrire au point « **Apprentissage et innovation** » comment il entend contribuer à la gestion des connaissances du partenaire (1.5.1) et de la GIZ et encourager les effets de mise à l'échelle (1.5.2).

4. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitæ correspondants (cf. chapitre 7).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe

Tâches de la direction de l'équipe

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert·e·s locaux·ales et internationaux·ales en mission de courte durée
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en économie, ingénierie, économie de l'énergie, politiques publiques, finance, développement ou domaine connexe (p. ex. ingénierie économique).
- Langue (2.1.2) : connaissances de niveau C2 en langue française (7/10 points) et connaissances de niveau B2 en anglais (3/10 points)
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : 10 années d'expérience dans le secteur de l'énergie incluant les énergies renouvelables (5/10 points), et l'accès à l'énergie ((5/10 points).
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) :
 - 10 ans d'expérience en développement de marchés pour les solutions énergétiques décentralisées (notamment cuisson propre et solaire hors réseau) (3/10 points);
 - 7 ans d'expérience en conception et mise en œuvre de mécanismes de financement et d'incitation (p. ex. RBF, subventions ciblées, fonds renouvelables, instruments de partage de risques) (2/10 points);
 - 7 ans d'expérience dans l'analyse et développement de cadres politiques, réglementaires et fiscaux favorables aux marchés énergétiques (2/10 points), ;
 - 5 ans d'expérience d'analyse de chaînes de valeur et de modèles économiques dans le secteur de l'énergie (2/10 points),.
 - 5 ans d'expérience dans la structuration de programmes ou mécanismes visant à stimuler l'investissement privé (1/10 points), ;
- Expérience de direction / de management (2.1.5) : 5 années d'expérience de direction comme chef·fe d'équipe dans des projets ou cadre de direction en entreprise
- Expérience régionale (2.1.6) : 7 années d'expérience dans des projets dans la région de l'Afrique subsaharienne
- Expérience au développement (2.1.7) : 5 années d'expérience dans des projets de CD

Expert·e clé 1 : Expert·e en développement de marché et secteur privé, partie cuisson propre

Tâches de l'expert·e clé 1

- Analyse du marché de la cuisson propre (foyers améliorés, biogaz, combustibles, adoption GNL) : chaînes de valeur, modèles économiques (PAYGo, cash sales), distribution ;
- Identification des contraintes au développement du marché (capacités techniques, financement, réglementation, fiscalité, logistique, qualité) ;
- Contribution à l'élaboration de mesures de stimulation du marché,
- Analyse des instruments financiers adaptés (crédit, garanties, fonds renouvelables) ;
- Contribution au benchmark international (p. ex. Kenya, Ouganda) ;
- Contribution au développement détaillé des mesures prioritaires ;
- Appui aux consultations avec le secteur privé et les institutions financières.

Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.2.1) : Master ou équivalent en énergie, économie, finance, ingénierie ou domaine connexe.
- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C2 en langue française (7/10 points) et connaissances de niveau B2 en anglais (3/10 points)
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) 7 ans d'expérience dans le domaine des technologies énergétiques ou du développement
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) :
 - 5 ans d'expérience dans Développement du marché des foyers améliorés / cuisson propre (5/10 points); vérifiez si
 - 5 ans d'expérience dans Analyse des chaînes de valeur (production artisanale, distribution, adoption) (2/10 points) ;
 - 3 ans d'expérience dans Conception de mécanismes de soutien (RBF, subventions, programmes de diffusion) (2/10 points) ;
 - 3 ans d'expérience dans Travail avec PME locales et acteurs informels (1/10 points).
- Expérience régionale (2.2.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de l'Afrique subsaharienne
- Expérience de la coopération au développement (2.2.7) : 5 années d'expérience dans des projets de CD

Expert·e clé 2 : Expert·e en développement de marché et secteur privé, partie solaire

Tâches de l'expert·e clé 2

- Analyse du marché du solaire hors réseau (lampes solaires, systèmes solaires domestiques) : chaînes de valeur, modèles économiques (PAYGo, cash sales), distribution ;
- Identification des contraintes au développement du marché (financement, réglementation, fiscalité, logistique, qualité) ;
- Contribution à l'élaboration de mesures de stimulation du marché ;
- Analyse des instruments financiers adaptés (crédit, garanties, fonds renouvelables) ;
- Contribution au benchmark international (p. ex. Kenya, Ouganda) ; Contribution au développement détaillé des mesures prioritaires ;
- Appui aux consultations avec le secteur privé et les institutions financières.

Qualifications de l'expert·e clé 2

- Formation (2.3.1) : Master ou équivalent en énergie, économie, finance, ingénierie ou domaine connexe.
- Langue (2.3.2) : connaissances de niveau C2 en langue française (7/10 points) et connaissances de niveau B2 en anglais (3/10 points)
- Expérience professionnelle générale (2.3.3) 7 ans d'expérience dans le domaine des technologies énergétiques ou du développement
- Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) :
 - 5 ans d'expérience dans Développement du marché des produits solaires hors réseau (5/10 points)
 - 5 ans d'expérience dans Analyse des chaînes de valeur (distribution, installation, adaptation et adoption) (2/10 points),;
 - 3 ans d'expérience dans Conception de mécanismes de soutien (RBF, subventions, programmes de diffusion) (2/10 points), ;
 - 3 ans d'expérience dans Travail avec PME locales et acteurs informels(1/10 points),.
- Expérience régionale (2.3.6) : 5 années d'expérience dans des projets dans la région de l'Afrique subsaharienne
- Expérience de la coopération au développement (2.3.7) : 5 années d'expérience dans des projets de CD

Expert·e clé 3 : Expert·e en mécanismes de financement

Tâches de l'expert·e clé 3

- Concevoir et adapter des mécanismes de financement appropriés au contexte de la République du Congo (tels que, à titre indicatif, des mécanismes de financement basé sur les résultats, des fonds renouvelables ou des subventions ciblées), en définissant des modalités opérationnelles simples, réalistes et adaptées aux capacités institutionnelles et de marché ;
- Définir les paramètres financiers clés des mesures prioritaires, notamment : estimer les besoins de financement ; structurer les flux financier (public / privé / bailleurs), formuler des hypothèses économiques adaptées (coûts, niveaux de subventions, effets de levier)
- Analyser les risques financiers et institutionnels liés aux mécanismes proposés et proposer des mesures d'atténuation ;
- Contribuer à la structuration et finalisation des mesures en vue de leur présentation à des partenaires techniques et financiers (logique d'intervention, cohérence, lisibilité).

Qualifications de l'expert·e clé 3

- Formation (2.4.1) : Master ou équivalent en finance, économie, ingénierie financière, ou domaine connexe.
- Langue (2.4.2) : connaissances de niveau C2 en langue française (7/10 points) et connaissances de niveau B2 en anglais (3/10 points)
- Expérience professionnelle générale (2.4.3) 7 ans d'expérience dans le domaine de la structuration de mécanismes financiers dans le secteur de l'énergie ou du développement.
- Expérience professionnelle spécifique (2.4.4) :
 - 5 ans d'expérience dans la conception de mécanismes RBF (5/10 points),;
 - 5 ans d'expérience dans la structuration de fonds (fonds renouvelables, finance mixte, garanties, etc.) (3/10 points), ;

- 3 ans d'expérience dans Préparation de programmes ou projets pour financement par des bailleurs (p. ex. Fonds Vert pour le Climat, banques de développement, UE) (2/10 points);
- Expérience régionale (2.4.6) : 3 années d'expérience dans des projets dans la région de l'Afrique subsaharienne
- Expérience de la coopération au développement (2.4.7) : 3 années d'expérience dans des projets de CD

Compétences relationnelles des membres de l'équipe

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous [Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 \(ALLEMAND SEULEMENT\)](#)) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise à partir du 01/01/2025 »)].

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondent à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat](#) (site en allemand et en anglais) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application.

Cadre estimatif détaillé

Note : **Veillez calculer votre offre de prix précisément sur la base des paramètres indiqués dans le tableau suivant. Toute déviation mènera à la requalification de votre offre en offre variante et de son exclusion de la procédure !**

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Chef-fe d'équipe	1	30	30	dont 8 JE dans le pays d'intervention
expert-e clé 1,	1	40	40	dont 20 JE dans le pays d'intervention
expert-e clé 2	1	40	40	dont 20 JE dans le pays d'intervention
expert-e clé 3	1	20	20	dont 12 JE dans le pays d'intervention
Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention	60	À chiffrer dans le bordereau de prix	À chiffrer dans le bordereau de prix	Les frais sont remboursés <u>sous forme forfaitaire à concurrence des plafonds fiscaux applicables pour la République Congo selon la circulaire du BMF</u>
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention	60	À chiffrer dans le bordereau de prix	À chiffrer dans le bordereau de prix	sur présentation de justificatifs, les frais d'hébergement peuvent faire l'objet d'un décompte jusqu'à 100 % des montants forfaitaires prévus par la circulaire du BMF Jusqu'à 75 % des plafonds indiqués dans cette même circulaire peuvent faire l'objet d'un décompte au forfait. <u>Veillez indiquer dans le bordereau de prix si votre offre s'entend avec un mode de</u>

				<u>décompte au forfait ou sur présentation de justificatifs.</u>
Transport	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Vols internationaux.	12	À chiffrer dans le bordereau de prix	À chiffrer dans le bordereau de prix	12 vols (Aller-Retour) jusqu'au lieu de la fourniture des prestations en Brazzaville, <u>sur justificatif</u> Les vols sont prévus comme suit : chef·fe d'équipe : 2 vols AR expert·e clé 1 : 4 vols AR expert·e clé 2 : 4 vols AR expert·e clé 3 : 2 vols AR
Compensation des émissions de CO₂ pour les trajets en avion	12	140,00	1.680,00	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO ₂ permettant un décompte <u>sur présentation de justificatifs.</u>
Autres frais de voyage et de déplacement	12	À chiffrer dans le bordereau de prix	À chiffrer dans le bordereau de prix	Frais de visa, à facturer <u>sur présentation de justificatif</u>
Transport	12	À chiffrer dans le bordereau de prix	À chiffrer dans le bordereau de prix	Frais de déplacement à l'interne Brazzaville (taxi, transfert aéroport) à facturer <u>sur présentation de justificatif</u>
Autres coûts	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Rémunération flexible	1	5.000,00	5.000,00	Un budget est prévu au titre rémunération flexible, est déjà inclus dans le bordereau de prix. <u>L'utilisation de l'élément d'indemnisation flexible nécessite l'accord écrit préalable de la GIZ.</u>

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs assurent les prestations suivantes :

- Logistique pour les ateliers : incluant notamment :
 - la location des salles ;
 - la restauration des participant·e·s ;
 - la prise en charge des frais de déplacement des participant·e·s, le cas échéant

- Prise en charge de la logistique des voyages d'échange internationaux, notamment les déplacements, hébergements et aspects organisationnels des participants ;

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. **Elle est à établir en langue française.**

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. **Les CV peuvent être rédigés en français ou en anglais.**

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

8. Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel

L'exécution du contrat peut impliquer le traitement des données à caractère personnel par le contractant, telles que (mais sans s'y limiter) le traitement de noms et de coordonnées. Dans de tels cas, le contractant agira en tant que RESPONSABLE DU TRAITEMENT indépendant et doit se conformer à TOUTES les obligations applicables en matière de protection des données, y compris celles découlant des lois régionales et locales. Le contractant ne doit traiter les données à caractère personnel que lorsqu'un objectif donné ne peut être raisonnablement atteint sans ces données. Les principes de protection des données tels que la licéité, la minimisation des données, l'exactitude, la limitation des finalités, la limitation de la conservation, la transparence, l'intégrité et la confidentialité, et la responsabilité, de même que les nombreux droits de la personne concernée, doivent être respectés. La GIZ n'est en aucun cas responsable d'un tel traitement.

Dans les cas où le contractant suit les instructions d'un partenaire de la GIZ concernant un tel traitement, le partenaire est le responsable du traitement des données, et le traitement des données est effectué conformément aux instructions du partenaire ainsi qu'aux lois et normes auxquelles il est soumis.

Lorsque le contractant n'est pas soumis au RGPD (Règlement (UE) 2016/679) et que les lois applicables ne contiennent aucune explication des principes et droits en matière de protection des données à caractère personnel mentionnés ici, les définitions et les significations fournies par le RGPD pourraient être utiles.